

Fort de son succès en 2017, le concours de la construction et de l'aménagement bois en Bourgogne-Franche-Comté, Franchement Bois, organisé par [FIBOIS BOURGOGNE FRANCHE-COMTE](#) (siège à Dijon/21), l'organisme interprofessionnel qui regroupe désormais la quarantaine de partenaires des deux ex-structures (Aprovalbois en Bourgogne & ADIB en Franche-Comté), lance un nouvel appel à projets pour sa 2e édition, qui se déroulera tout au long de l'année 2019. Architectes, bureaux d'études, constructeurs et maîtres d'ouvrage sont donc invités à poser leur candidature, du 7 décembre 2018 au 28 février 2019, et à proposer un bâtiment, un agencement ou un aménagement bois réalisé en région. [www.fibois.com](http://www.fibois.com)